

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 08/11/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/11/2013

Délibération n° D-2013-481

**Biodiversité – Stratégie niortaise pour la Biodiversité et Plan
d'actions Biodiversité 2013-2017**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Elsie COLAS

Excusés :

Madame Maryvonne ARDOUIN.

Direction de Projet Agenda 21

**Biodiversité – Stratégie niortaise pour la Biodiversité
et Plan d'actions Biodiversité 2013-2017**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Vu les engagements internationaux en matière de préservation de la biodiversité : la convention sur la diversité biologique adoptée au sommet de Rio de Janeiro en 1992, ainsi que l'accord international pris à Nagoya en 2010 au travers d'un plan stratégique de 10 ans (2010-2020),

Vu la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 visant à préserver, restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité, d'en assurer l'usage durable et équitable, et réussir pour cela l'implication des parties prenantes,

Vu les lois Grenelle 1 du 3/08/2009 et 2 du 12/07/2010 créant le principe de Trame Verte et Bleue (TVB) et inscrivant la TVB dans les codes de l'environnement et de l'urbanisme,

Vu la Stratégie Niortaise de Développement Durable, adoptée à l'unanimité au conseil municipal le 16 décembre 2011 qui intègre la problématique de la biodiversité au titre de l'orientation stratégique « Cultiver la qualité du cadre de vie »,

Vu le plan d'actions de l'agenda 21 adopté à l'unanimité au Conseil municipal le 14 mai 2012,

Considérant l'intérêt pour la Ville de Niort d'une part, de préserver et favoriser la biodiversité, et d'autre part, d'impliquer les habitants et l'ensemble des acteurs du territoire dans la prise en compte de la biodiversité,

Considérant que la stratégie présentée a été élaborée en concertation, et répond aux enjeux tels que déterminés suite à l'inventaire de la biodiversité du territoire réalisé en 2010-2011,

Considérant que le plan d'actions élaboré répond aux orientations de la Stratégie Niortaise pour la Biodiversité et vise à assurer la fonctionnalité de la Trame Verte et Bleue,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter la Stratégie Niortaise pour la Biodiversité ;
- approuver le plan d'actions Biodiversité 2013-2017,
- poursuivre la démarche participative de mobilisation et d'implication des habitants ainsi que des parties prenantes pour renforcer la prise en charge partagée des grands enjeux territoriaux de la biodiversité niortaise.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 44 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 1 |

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD